LIGUE
ILE-DE-FRANCE
JUDO

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Diplôme de niveau IV & Formation en 1 an (accessible aux personnes qui possèdent le CQP et celles qui ont une expérience dans le métier du sport ou possèdent des équivalences avec un autre BPJEPS)







BPJEPS JUDO/JUJITSU 1 AN - 2024/2025



INSCRIS-TOI AVANT LE :
17/09/2024

FORMATION D'OCTOBRE À JUIN
TEST D'ENTRÉE : DIMANCHE 6 OCTOBRE
DÉBUT DE FORMATION : SAMEDI 19 OCTOBRE

LIEU DE LA FORMATION :
INSTITUT DU JUDO, PARIS 14ÈME

MISE À JOUR - NOVEMBRE 2024

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Secrétariat de la Ligue Ile-de-France :
06.45.29.49.64 - sportif@idf-ffjudo.com
06.61.94.96.99 - edwige.gillemot@ffjudo.com

RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE
Région îledeFrance
CROS ÎLE-DE FRANCE
FRANCE JUDO
Crédit Mutuel
SportCom www.sportcom.eu
sport action R.D.S HYGIENE
MIZUNO

Qu'est ce que le BPJEPS ?

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Le titulaire du BPJEPS Judo-Jujitsu

- Anime, initie et enseigne auprès de tout type de public (personnes en situation de handicap, scolaires...)
- Enseigne différentes formes de pratiques : judo, jujitsu, taïso (...)
- Encadre et conduit des cycles d'apprentissage et d'entraînement
- Prépare aux grades et à l'obtention des dans
- Peut intervenir dans différentes structures : collectivités territoriales, écoles multisports, établissements de santé (centres de prévention, chute pour les seniors, lutte contre l'obésité, taïso en EHPAD...)



Date limite de dépot de dossier : **Le 17 septembre 2024**

Dates des tests : **le 6 octobre 2024**

Début de la formation : **le samedi 19 octobre 2024**

Formation d'octobre à juin avec une expérience terrain incluse

Pour l'examen

- Être âgé(e) de 18 ans à la date de l'examen.
- Être titulaire du grade de ceinture noire 1ère Dan Judo-Jujitsu à l'entrée en Formation.
- Être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de la prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1)
- Être titulaire du CQP MAM Judo Jujitsu mais également des équivalences.
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo de moins de 3 mois.

Format de la formation :

En apprentissage :

Soit 320 heures en centre de formation + 3 heures de positionnement. Le volume horaire en entreprise dépendra du contrat du stagiaire, dans la limite de 35 heures / semaine

Format classique (Hors apprentissage) :

Soit 473 heures dont 320 heures en centre de formation et 150 heures en club + 3 heures de positionnement

Coût de la formation

4 000 euros

Des financements sont possibles, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Recommandation

100% des stagiaires recommandent la formation BPJEPS**

Taux de reussite

3 inscrits, 66% de réussite (2024)*
100% des stagiaires ont été embauchés**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de la ligue d'Ile-de-France :
06.45.29.49.64 - sportif@idf-ffjudo.com
06.61.94.96.99 - edwige.gillemot@ffjudo.com

** Sur 3 inscrits (un abandon en cours de formation)*
*** Sur le nombre de réponses obtenues*

Région îledeFrance · FRANCE JUDO · LIGUE ILE-DE-FRANCE JUDO